

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 septembre 2017

---

SÉCURITÉ INTÉRIEURE ET LUTTE CONTRE LE TERRORISME - (N° 104)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL275

présenté par  
M. Gauvain, rapporteur

-----

### ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 23, substituer aux mots :

« doit être »,

le mot :

« est ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.